Brevet d'études professionnelles
« Rénové »

Histoire – Géographie - Éducation civique

Recommandations pour la correction et l'évaluation

Le BO n° 31 du 27 août 2009 stipule que l'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes). Quand la question est fractionnée (1a, 1b, 1c ou 4a, 4b, 4c…), cela n'augmente pas la longueur globale de la réponse attendue.

Chaque question est globalement notée sur 4 points et le sujet n'indique pas de répartition des points par sous questions. Une très bonne réponse à une sous question ou la présence d'éléments de valorisation identifiés dans les recommandations doivent compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans les questions portant sur les connaissances, il ne s'agit pas de soustraire des points par rapport à une production idéale mais bien de valider tout acquis des candidats. Les connaissances présentes dans le corrigé constituent de simples repères pour faciliter la correction. L'attente d'une réponse tendant à l'exhaustivité est hors de propos. Il convient de valoriser la présence de connaissances précises, l'emploi d'un vocabulaire spécifique et la bonne compréhension d'une situation et de ses enjeux.

De façon générale, le barème de correction n'est pas régressif. Il est cumulatif. L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé. Une très bonne copie atteindra la note maximale de 20/20 et une mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

Questions	Attentes possibles	Éléments de valorisation possible
1	**1a.** En mai 1942, Pierre Laval est Ministre de l'Intérieur, de l'Information et des Affaires étrangères du Gouvernement dirigé par le maréchal Pétain. La France est soumise aux conditions d'armistice imposées par les vainqueurs allemands. Elle est coupée en deux par une ligne de démarcation : la moitié nord et le littoral atlantique constituent la zone occupée, directement administrée par les Allemands ; la moitié sud, la zone « libre » est sous la responsabilité du maréchal Pétain qui s'est installé à Vichy. 1,6 millions de Français sont prisonniers outre-Rhin. **1b.** Pour soutenir l'effort de l'Allemagne dans sa lutte contre le bolchévisme, Pierre Laval affirme sa loyauté envers l'occupant et anticipe son besoin d'hommes. Il propose d'organiser la « relève », c'est-à-dire d'envoyer travailler des Français dans les usines allemandes.(C'est la préfiguration du STO de février 1943). Les historiens qualifient de collaboration les relations entre la France et l'Allemagne pendant cette période. **1c.** Des Français s'opposent au gouvernement de Vichy et entrent dans la Résistance, soit pour répondre à l'appel du général de Gaulle, soit pour par refus de l'occupation allemande et de la collaboration active du régime de Vichy (politique juive, STO…).	Tout apport de connaissances sur le contexte de la lettre de Laval.

2	**Première situation. De Gaulle et la première élection présidentielle au suffrage universel.** Tout est dans la perception du « rend mieux compte ». Il faut donc rejeter l'affirmation « B ». Les deux autres peuvent être considérées comme pertinentes, même si leur rédaction fait que l'affirmation « C » est plus facile à justifier dans le cadre de la modification institutionnelle validée par référendum en 1962. Ceci posé, les deux sont acceptables et tout dépend ensuite de la cohérence des arguments avancés par le candidat pour justifier son choix. **Deuxième situation. Mai 1968.** La plus pertinente est sans aucun doute l'affirmation « C » qui, seule, rend compte de tous les aspects de la crise de mai 1968. Le choix des affirmations « A » et « B » ne mérite cependant pas d'être sanctionné par un zéro sur quatre si la justification est bien étayée. **Troisième situation. La cohabitation.** La seule réponse acceptable est ici la définition « C ». Dans l'exemple, on valorisera toute citation cohérente de Président de la République et de Premier Ministre ayant vécu une cohabitation. Pour mémoire : Mitterrand – Chirac, 1986 – 1988 ; Mitterrand – Balladur, 1993 – 1995 et Chirac – Jospin, 1997 – 2002.	La présence de connaissances précises et la clarté d'expression des justifications.
3	La question est très ouverte. La validation est fonction de la présence des items requis : nom d'une firme transnationale ou d'une ONG, produit travaillé ou champ d'activité, implantions territoriales différenciées selon leur spécificité.	La précision des connaissances apportées.
4	**Première situation. Un PMA au choix.** **4a.** Le Produit intérieur brut, c'est l'ensemble des valeurs ajoutées produites en un an dans les biens et services par les personnes vivant dans les limites territoriales d'un État. C'est un indicateur de la puissance économique de cet État. Par ordre décroissant on trouve dans le tableau les États-Unis, la Chine, la France, le Brésil, Haïti et le Niger. **4b.** Deux PMA sont présents dans le tableau : Haïti et le Niger. Ces deux pays cumulent plusieurs handicaps : plus des trois quarts de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, 78 % à Haïti et 86 % au Niger ; l'espérance de vie y est faible autour de 58 ans à Haïti et de 53 ans au Niger, tout comme les taux d'alphabétisation : un Haïtien sur deux ne va pas à l'école, plus de deux Nigérians sur trois. Pauvreté, problèmes sanitaires et faible alphabétisation permettent d'affirmer que le Niger et Haïti peuvent être classés comme PMA. **4c.** Deux pays émergents sont présents dans le tableau : la Chine et le Brésil. Même s'il subsiste dans ces pays un certain nombre de pauvres, un tiers de la population chinoise vit en dessous du seuil de pauvreté, un cinquième de la population brésilienne, ces pays sont producteurs de richesse, le PIB chinois représente près de deux fois le PIB français, le PIB brésilien plus de la moitié. Les indicateurs sanitaires et sociaux les situent entre les PMA et les pays développés : la mortalité infantile y est bien plus faible que dans les PMA, autour de 20 ‰, l'espérance de vie bien plus forte, autour de 73 ans et les taux de scolarisation s'approchent de ceux des pays développés, 93 % pour la	Toute marque d'appropriation des données chiffrées des tableaux.

Chine et 89 % pour le Brésil.

Deuxième situation. Un pays émergent au choix.

4a. l'IDH, c'est l'Indicateur de développement Humain. C'est un indicateur crédible du niveau de développement des sociétés. Sa valeur mathématique qui varie de zéro à 1 combine trois données : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le revenu moyen de la population (PIB par habitant).

4b. Plusieurs éléments du tableau permettent d'affirmer que l'Inde est un pays émergent : la richesse produite puisque son PIB la classe au onzième rang mondial, le poids des activités tertiaires dans le PIB, plus de la moitié ; et les classements mondiaux qui établissent son insertion dans les circuits commerciaux internationaux : 12ème rang mondial pour les importations et 22ème rang mondial pour les exportations, 2ème rang mondial pour les exportations de services informatiques.

D'autres éléments ne permettent cependant pas de classer l'Inde parmi les pays développés : le nombre d'Indiens vivant avec moins de 2 dollars par jour, 4 indiens sur 5 ; une mortalité infantile élevée 58 ‰ ; la relative faiblesse et la disparité sexuée du taux d'alphabétisation ; la faiblesse de la population urbaine et le rang mondial dans l'IDH.

4c. Le choix est ouvert : on peut attendre le Brésil, la Chine, le Mexique, l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Turquie, mais il en est bien d'autres. L'important, c'est que l'énoncé des caractéristiques, atouts et faiblesses soit cohérent.

Troisième situation. L'Amérique latine.

4a. Le pays d'Amérique latine le plus intégré à la mondialisation est le Brésil : 21ème rang mondial pour les importations, 23ème pour les exportations. C'est aussi celui qui reçoit le plus d'investissements directs de l'étranger. Le pays le moins intégré est Haïti : 162ème rang mondial pour les exportations et 141ème pour les importations.

On peut accepter l'Argentine comme pays intégré et le Guatemala comme pays peu intégré.

4b. Le Brésil s'intègre aussi à la mondialisation dans le domaine géopolitique. Sa diplomatie lui permet de se poser en « défenseur des intérêts des nations du tiers- monde » et de remettre en cause le statu quo défini par l'Occident. Le Brésil s'affirme aussi en tant que puissance régionale usant de sa place de leader pour rendre l'Amérique du Sud moins dépendante des États-Unis en y limitant son influence.

4c. Quels que soient leurs degrés d'intégration dans la mondialisation, les États d'Amérique du Sud conservent globalement des fragilités. Au plan économique, ils demeurent dépendants des exportations et ils connaissent un important emploi informel. Au plan social, la corruption, la violence et les trafics de drogue constituent des handicaps. L'organisation territoriale enfin est marquée par de violents contrastes et de fortes disparités régionales correspondant à d'importants écarts de développement. Cela est particulièrement visible dans les grandes villes où existe une forte différenciation socio-spatiale entre quartiers riches protégés et poches de misère, d'exclusion et de violence.

5	**Le rôle dominant du Président de la République.** Mode de désignation : - Il est le seul représentant élu du peuple français pour qui l'ensemble du corps électoral est mobilisé. Rapports avec le Premier ministre : - Il nomme le Premier ministre. - Il nomme les autres membres du gouvernement dans la liste proposée par le Premier ministre. - Il préside le Conseil des Ministres Rapports avec l'Assemblée nationale : - Il peut demander une nouvelle délibération sur une loi dans les quinze jours qui suivent son adoption. Cette délibération ne peut être refusée. - Il peut dissoudre l'Assemblée nationale. Rapports avec l'ensemble des citoyens : - Il peut consulter la population par référendum. - Il dispose du droit de grâce. (…) La note maximale peut être atteinte avec quatre informations cohérentes et complètes.	